

Actualités scientifiques

L'enseignement de l'archéologie en licence dans les universités françaises

Anne Lehoërff*

L'archéologie n'a jamais été autant enseignée dans les universités françaises. Cette situation est pourtant très récente, au moins pour certaines périodes. De surcroît, le contenu des enseignements est très inégal d'un lieu à un autre et leur existence reste fragile dans l'ensemble de la métropole, surtout en ces temps de réformes, d'évaluations et de restrictions budgétaires. Fruit d'une tradition intellectuelle et académique longue de plus d'un siècle et demi qui a connu des heurts et des bouleversements, l'enseignement de l'archéologie à l'université est aujourd'hui à un tournant de son histoire.

La licence d'archéologie sur le « Net »

De nos jours, un bachelier intéressé par l'archéologie cherche sur Internet les formations proposées en France. Faute de trouver la liste des formations sur les sites ministériels et devant l'indigence des sites officiels d'orientation, il utilise un moteur de recherche réputé efficace et entre donc « licence d'archéologie ». Le résultat de sa requête donne une image inégale de l'enseignement de l'archéologie en France à la veille de la rentrée 2008-2009¹. Logiquement, la plus grosse université d'archéologie, Paris-I, apparaît en premier, mais elle est suivie par des universités relativement modestes en taille tandis que de grands centres régionaux ne s'affichent qu'en quatrième ou cinquième page. Par ailleurs, sur le portail de chaque université, l'internaute accède de manière très variable à des informations plus ou moins précises : détail de la filière, programme des enseignements, liste des enseignants et leur *Curriculum Vitae*, détail des cours (avec ou sans fichier en format « pdf » téléchargeable), nombre d'inscrits, informations sur la suite des études et les débouchés professionnels, etc. À peine la moitié des universités concernées offrent des informations détaillées et seulement les deux tiers un lien avec les services administratifs, des adresses mails et des noms de personnes à contacter, avec un affichage clair de la liste des enseignants et leur spécialité.

Ces différences formelles doivent être interprétées à deux niveaux. De manière générale, ce test met en lumière la politique des universités vis-à-vis d'Internet et de l'accessibilité des informations qu'elles souhaitent ainsi offrir à tous. La page d'accueil est plus ou moins claire, les visuels sont parfois agressifs, ce qui rend la navigation pénible si l'on y consacre plus d'une heure. Surtout, le nombre de « clics » pour accéder aux informations les plus détaillées, quand elles sont disponibles, est en général supérieur à cinq. Par ailleurs, à l'échelle nationale, les universités accordent une place variable à l'archéologie, à la fois quantitativement, mais aussi dans le contenu de la formation et dans son association – ou non – avec d'autres matières. Les informations concernant les enseignants sont dispersées entre le département d'enseignement dont ils dépendent et le centre de recherche auquel ils sont rattachés, ce qui réduit leur visibilité. Au final, en 2008 encore, un bachelier peut difficilement accomplir toutes les démarches qui lui permettraient d'effectuer une vraie recherche

1. La recherche a été effectuée le 15 juillet 2008 à partir du moteur de recherche « Google ». Ont été notées les informations suivantes : ordre d'apparition des universités proposant une licence d'archéologie, puis, pour chacune, le détail des informations accessibles par le portail. Celles-ci ont été à nouveau vérifiées au moment de la rentrée 2008.

* Université de Lille-III,
Institut universitaire de France,
anne.lehoerff@univ-lille3.fr.

et de choisir une université en fonction de ses attentes. Le plus souvent, il s'inscrit donc – au moins pour la première année – dans l'université la plus proche de son domicile qui offre un enseignement d'archéologie, ce que les chiffres des académies d'origine confirment. Le plus difficile pour lui est sans doute de comprendre une offre très variée, organisée dans un système universitaire qui connaît depuis plusieurs années des réformes séparées ou conjointes selon leur nature et selon le calendrier spécifique de chaque établissement.

Les cursus de licence

2. Acronyme pour « licence » (3 ans), « master » (2 ans), « doctorat » (3 ans).

Avec le LMD² mis en place ces dernières années selon des calendriers variables

à travers la France, un bachelier s'inscrit en licence dès la première année. En six semestres, il suit un cursus de trois ans (Licence 1, Licence 2 puis Licence 3) alors que cette terminologie ne s'appliquait qu'à la troisième année dans le système précédent (les deux premières portaient alors le nom de DEUG, diplôme d'études universitaires générales). Les maquettes des enseignements de chaque université sont désormais organisées dans le cadre des plans quadriennaux qui reçoivent l'habilitation du ministère, et dont le calendrier d'application est décalé par vagues à travers la France. La loi relative à l'autonomie des universités va changer certains aspects de ce système. La dernière d'entre elles doit faire « remonter » ses propositions au ministère en 2009 pour une mise en application à la rentrée 2010. De plus, la création des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), en cours ou à venir, va influencer sur le nombre d'établissements concernés

3. On peut, par exemple, penser aux matières qui dépendent des sciences de la vie et de la terre, fondamentales pour l'archéologie et enseignées en général sur des campus différents de ceux des sciences humaines dont dépendent presque exclusivement les licences d'archéologie.

et sur le contenu des cours facilitant la pluridisciplinarité aujourd'hui complexe³ (voir *infra*). Les programmes actuels sont donc à la fois le fruit d'un héritage et le produit d'une construction nouvelle qui tient compte de

cette tradition, mais aussi des besoins nouveaux de formation (pédagogie, recherche) et d'insertion professionnelle. La place de l'archéologie reflète parfaitement cette subtile dualité.

L'enseignement de l'archéologie. État des lieux

Vingt universités françaises proposent aujourd'hui un cursus d'archéologie (tabl. 1), ce qui représente à peine un quart du nombre total des universités. Ne figurent dans ce premier décompte que les établissements où le terme « archéologie » apparaît dans les documents officiels pour désigner une formation spécifique. Ceux qui proposent par exemple un cours d'art antique – généralement présent aussi dans les cursus d'archéologie – seulement dans un cursus général – histoire de l'art par exemple – n'ont pas été comptabilisés de la même manière (tabl. 2). Dix universités de ce type offrent des cours d'archéologie en option dans des licences aussi diverses que l'art, l'histoire, l'anthropologie ou l'histoire de

l'art, sans pour autant offrir un vrai parcours d'archéologie, ni le diplôme spécifique correspondant. Il arrive d'ailleurs qu'un même établissement conjugue les deux formules (Rennes-II ou Lille-III par exemple). Enfin, la reconnaissance spécifique de l'archéologie à un moment ou un autre de la licence a été jugée nécessaire pour que la formation soit prise en compte dans une étude. Le simple décompte des universités et la répartition de ces enseignements font donc déjà apparaître la question essentielle ici : qu'est-ce que l'archéologie en 2008, comment l'enseigner et dans quels buts ?

L'arborescence d'une licence universitaire est la suivante : un « domaine » (national) puis une « mention » (spécifique aux établissements) qui restent invariables au cours des trois ans, un « parcours » qui peut être proposé à différents moments entre la première année (L1) et la troisième année (L3). Le domaine de rattachement presque exclusif pour l'archéologie est celui des « sciences humaines » (SHS) ou « humanités ». Seule l'université de Rennes-II affiche une licence rattachée au domaine « Arts, lettres, langues, communication ». Les données sont différentes si on retient les mots-clés « anthropologie » ou « ethnologie ». Les enseignements d'archéologie portent alors pour l'essentiel sur la préhistoire pour laquelle la question est complexe. Parfois enseignée avec les sciences humaines, elle a été – ou est restée – le plus souvent dissociée des humanités lors de l'éclatement des universités. On observe ici comme un retour aux débats des naturalistes des premiers temps de la préhistoire. Ainsi, à Lille, elle est rattachée aux sciences de la vie et de la terre sur le campus des sciences alors que le reste de l'archéologie est enseigné au sein de l'UFR des « sciences historiques, artistiques et politiques » sur le campus des humanités. À Lyon, l'éclatement est plus important encore puisque la préhistoire dépend d'un campus, l'archéologie d'un autre et l'histoire d'un troisième, des passerelles existant néanmoins par le jeu des différentes licences et des options. Le PRES y est désormais effectif, ce qui devrait rendre moins opaques les offres de formation pour un étudiant intéressé par l'archéologie. Cette situation devrait être à terme celle de toutes les universités qui entreront dans des PRES.

Il n'existe pas de « mention » indépendante d'archéologie. Celle dans laquelle elle est intégrée dépend donc de l'association disciplinaire qui est choisie : la mention « histoire de l'art et archéologie » est très largement majoritaire, souvent dans un département isolé (tabl. 1). C'est actuellement la mention officielle dans les listes du ministère dès lors que l'on souhaite faire apparaître le terme « d'archéologie » dans la mention. Cette disposition concerne 17 universités sur 20. Strasbourg fait figure d'exception puisque la mention choisie est « sciences historiques ». Quelques universités ont également choisi une autre association que l'histoire de l'art, comme Tours où la mention est « histoire et archéologie » (tabl. 2), mais avec un parcours spécifique « archéologie » en L3. D'autres universités proposent des mentions « histoire et archéologie » mais sans jamais les dissocier, comme à Brest (site de Quimper). À Paris-X, la situation est atypique pour la France avec, d'un côté, une licence d'ethnologie qui comporte les cours de préhistoire et de protohistoire et, de l'autre, une licence d'histoire de l'art et d'archéologie qui inclut les ensei-

gnements d'archéologie classique à côté des cours d'art médiéval, moderne et contemporain. Enfin, une licence d'histoire comporte aussi des cours d'archéologie, également à partir de l'Antiquité classique.

La place du « parcours archéologie » est également très variable selon les universités (tabl. 1). L'archéologie n'est pratiquement jamais enseignée de manière autonome, c'est-à-dire à partir de la première année (L1). Une fois encore, Strasbourg se distingue puisque trois parcours « histoire », « archéologie » ou « histoire de l'art » sont offerts dès le début (L1) pour la mention « sciences historiques », avec des enseignements communs possibles dans différentes options. L'université d'Aix propose une formule différente à partir de la première année en mettant l'accent sur l'Antiquité et le monde méditerranéen. Dans la plupart des universités, le parcours spécifique « Archéologie » n'est le plus souvent proposé qu'à partir de la troisième année. Les deux premières, communes avec l'histoire de l'art, offrent parfois des options d'archéologie pour quelques enseignements, en plus d'un tronc commun riche en cours d'histoire de l'art (antique à contemporain). Le résultat dépend des choix de cours mais aussi de la taille de l'université. Plus elle est importante, plus les options sont nombreuses. Les étudiants se construisent alors leur propre parcours, au-delà de la mention officielle. Ainsi à Paris-I, un étudiant qui souhaiterait ne suivre que des cours d'archéologie peut quasiment y parvenir, sans avoir de cursus lourd en histoire de l'art. En revanche, dans des universités de taille moyenne, l'intitulé de la mention a une réelle incidence sur l'organisation des enseignements car ils sont en majorité obligatoires.

Les enseignements

Sur l'ensemble de la France, ces enseignements sont très diversifiés. Toute l'archéologie européenne et extra-européenne y est représentée, mais de façon inégale. L'Antiquité (archéologie grecque, romaine et gallo-romaine) est enseignée partout, en général dès la licence 1, et de manière obligatoire, quel que soit le détail de la maquette. C'est l'enseignement d'archéologie le plus important en nombre de cours, d'heures et de professeurs. Le Moyen Âge est également bien représenté, mais plutôt dans des cours d'histoire de l'art que d'archéologie. En

TABL. 1 – UNIVERSITÉS PUBLIQUES D'ÉTAT PROPOSANT EN 2008 UN CURSUS SPÉCIFIQUE D'ARCHÉOLOGIE EN LICENCE

	Université (ville)	Mention	Parcours archéo.	L. pro	UFR/ département	Total étudiants (en SHS)/
1	Aix-Marseille	Ha Et A	L1	X	Hist. de l'art et archéo.	(24 500) 67 000
2	Besançon	Ha Et A	L3		Sc. du langage, de l'homme et de la société	18 000
3	Bordeaux-III	Hist. Ha Et A	L3	X	Hist. de l'art et archéo.	(15 600) 58 000
4	Caen	Hist.	L2	X	Histoire	24 000
5	Clermont-Ferrand	Ha Et A	L3	X	Lettres, langues et sc. humaines	14 000
6	Dijon	Ha Et A	L3		Sc. humaines	27 000
7	Lille-III	Ha Et A	L3	X (L1)	Sc. historiques, artistiques et politiques	(23 000) 75 000
8	Lyon-II	Ha Et A	L3	X	Géo., hist., hist. de l'art, tourisme	120 000 PRES
9	Montpellier	Ha Et A	L3	X	Sc. humaines et environnement	(17 000) 56 000
10	Nancy	Ha Et A	L3	X	Hist. ou lettres (L1 et L2)	17 000
11	Nantes	Ha Et A	L3	X	Hist., hist. de l'art et archéo.	34 000
12	Paris-I	Ha Et A	L3		Hist. de l'art et archéo.	40 000
13	Paris-IV	Ha Et A	L3		Hist. de l'art et archéo.	22 500
14	Paris-X	Ha Et A	L3		Sc. sociales et adm.	33 000
15	Pau	Ha Et A	L3	X	Lettres, langues et sc. humaines	12 000
16	Poitiers	Ha Et A	L3		Sc. humaines et arts	25 000
17	Rennes-II	Ha Et A	L3		Hist. de l'art et archéo.	(18 000) 41 000
18	Strasbourg	Sc. historiques	L1		Hist.	(12 500) 42 000
19	Toulouse-II	Ha Et A	L3	X	Hist. de l'art et archéo.	(24 000) 75 000
20	Tours	Hist. Et archéo.	L3		Arts Et sc. humaines	21 000

TABL. 2 – UNIVERSITÉS PUBLIQUES D'ÉTAT PROPOSANT EN 2008 UN CURSUS ASSOCIANT DE L'ARCHÉOLOGIE EN LICENCE

	Université (ville)	Mention	Parcours	L. pro.	Département	Nombre d'étudiants
1	Amiens	- Arts - Hist.	- HA Et A - Archéo.	X	- Faculté des arts - Faculté d'hist. et de géo.	23 000
2	Brest-Quimper	HA Et A	HA Et A	X	IUP métiers du Patrimoine (Quimper)	20 000
3	Grenoble-II	- Histoire - HA Et A	Humanités/ archéo. ou HA Et A	X	Sc. humaines, hist.	55 000
4	Lille-III	Hist.	Hist. et archéo.	X (L 1)	Sc. historiques, artistiques et politiques	23 000 (75 000)
5	Lyon-II	Anthropo.	Métiers arts et culture	X	Anthropo. et socio.	120 000 (PRES)
6	Nice	Hist.	H, HA, A Et patrimoine	X	Lettres, arts, sc. humaines	25 000
7	Paris-I	HA Et A	A Et H Ou H Et A		HA Et A	40 000
8	Paris-X	- Histoire - Ethno.	- H, HA Et A - Préhistoire		- Hist. - Sc. sociales et adm.	33 000
9	Perpignan	HA Et A	HA Et A	X	HA Et A	10 000
10	Rennes-II	Hist.	H Et A		Hist.	(18 000) 41 000

HA Et A : histoire de l'art et archéologie ; L. pro. : licence professionnelle ; SHS : sciences humaines et sociales.

Source (pour tous les tableaux) : sites Internet des universités (consultés le 15 juillet 2008 et le 25 août 2008) et services administratifs (interrogés au 1^{er} septembre 2008).

Tabl. 3 – ENSEIGNEMENTS D'ARCHÉOLOGIE EXTRA-EUROPEENNE DANS LES ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX NON OPTIONNELS

Université (ville)	Égyptologie	Proche-Orient	Byzance	Extrême-Orient	Islam	Afrique	Amériques	Océanie
Aix-Marseille			L3		L3			
Besançon								
Bordeaux		L3						
Caen								
Clermont-Ferrand								
Dijon								
Lille-III	L2	L2						
Lyon-II		L2	L2					
Montpellier	L2/L3							
Nancy								
Nantes	L2/L3			L3				
Paris-I		L2/L3	L2/L3	L3	L2/L3	L2/L3	L2/L3	L3
Paris-IV	L1/L2/L3	L1/L2/L3	L1	L1	L1/L2/L3			
Paris-X								
Pau								
Poitiers	L1/L3	L1/L2/L3	L3					
Rennes-II								
Strasbourg	L1/L3	L1/L3	L3	L3				
Toulouse								
Tours								

revanche, l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge se dégagent assez difficilement des schémas d'enseignements.

L'Extrême-Orient, l'Afrique, les Amériques et l'Océanie apparaissent de manière très marginale, et seulement à Paris. Ainsi l'université de Paris-I propose presque autant de cours en archéologie extra-européenne qu'en archéologie européenne. Un choix entre différentes périodes permet éventuellement à un étudiant de bénéficier d'un nombre conséquent d'heures de formation dans ces domaines. L'égyptologie (6 universités) et l'archéologie du Proche-Orient (7 universités) occupent un rang non négligeable. Leur présence tient en général à une tradition locale forte qui a assuré non seulement des cours mais un réel encadrement d'enseignants (tabl. 3).

L'enseignement de la préhistoire est sous-représenté dans les licences d'archéologie en France. Cette situation s'explique par le fait qu'il est offert, pour l'essentiel, hors des universités de sciences humaines. Certains préhistoriens ne souhaitent d'ailleurs pas un rattachement aux licences d'archéologie dans leur structure actuelle. Un étudiant inscrit en licence d'archéologie ne suit donc pas de cours de préhistoire dans son cursus, en tout cas dans les enseignements fondamentaux ou « majeurs ». Au mieux, il peut se rendre à des cours optionnels dans les unités d'enseignements (UE) non fondamentales ou « complémentaires » et, le plus souvent, seulement en troisième année. Le PRES facilitera peut-être des passerelles administratives entre les campus dans les prochaines années. Les universités pourront alors faire appel plus facilement à des collègues du PRES pour les enseignements obligatoires, alors que ce n'est le cas aujourd'hui que pour les enseignements optionnels.

Certaines structures font néanmoins preuve d'une vraie volonté d'enseigner la préhistoire. Ainsi, l'université de Perpignan offre dans le cadre d'un parcours qui n'est pourtant pas d'archéologie mais d'histoire de l'art des cours de préhistoire pendant les trois années de licence, pour un total

de plus de 140 heures, soit à peu près autant que pour l'Antiquité, l'art médiéval, l'archéologie médiévale, et plus que pour l'art moderne ou contemporain. Parmi les périodes les plus nouvellement enseignées à l'université, la protohistoire (Néolithique/âges des métaux) et les périodes dites « récentes » ont une position plus fragile à l'échelle du territoire. La première est plutôt bien représentée dans 12 universités. Cependant, cet enseignement, qui a moins de dix ans d'existence, est lié à l'obligation faite en 1995 aux universités de prodiguer des cours de « archéologie nationale » pour prétendre à une « licence d'archéologie » telle qu'elle existait alors. Le terme de « protohistoire » n'ayant pas le même sens pour tous, on trouve

surtout des enseignements de protohistoire récente⁴. À Paris-I, à Lille, elle désigne la période qui va du début du Néolithique à la conquête romaine. Ailleurs, cette terminologie ne concerne que des cours sur les âges des métaux, parfois même seulement sur l'âge du fer comme à Bordeaux. Cette mesure prise en 1995 a permis la création d'un certain nombre d'enseignements et une dynamique nouvelle qui a accompagné le renouvellement des découvertes venant combler le retard de la France en la matière. Le mouvement semble désormais arrêté. Plus encore, les dernières habilitations montrent des retours en arrière. Ainsi, Dijon a perdu sa « licence d'archéologie » il y a quelques années au profit d'un retour à une formule « histoire de l'art et archéologie » et Montpellier connaît la même situation depuis la rentrée 2008. L'archéologie des périodes tardives (époque moderne, archéologie urbaine, archéologie industrielle, archéologie de la Grande Guerre, etc.) est la moins bien représentée à l'université malgré son importance aujourd'hui sur le terrain. Elle a parfois du mal à s'imposer dans les cadres universitaires, plus habitués à associer l'archéologie à l'Antiquité. Si l'on considère plutôt les cursus « histoire et archéologie », l'Antiquité est également enseignée à côté des périodes récentes, mais en histoire et non en archéologie.

Pour résumer, la distinction s'opère avec, d'un côté des cours d'archéologie des périodes anciennes (hors préhistoire) mais associés à des cours ou à un cursus d'histoire de l'art, y compris moderne et contemporaine et, de l'autre, un cursus d'histoire qui intègre marginalement quelques cours d'archéologie antique en plus d'un noyau d'histoire. Le clivage joue donc tout autant sur la chronologie que sur la nature de la documentation. Le schéma de construction des cursus repose en France

4. Depuis l'introduction du terme en France dans les années 1880 (et encore, sous la forme d'un adjectif), la protohistoire souffre d'un problème de définition et d'identité qui la dessert, en particulier sur le plan académique.

sur deux aphorismes dominants : « l'archéologie c'est l'Antiquité » et « l'archéologie est indéfectiblement liée à l'histoire de l'art ». Vu la situation actuelle de la recherche archéologique, on peut cependant s'interroger sur la pertinence d'un enseignement aussi conséquent en histoire de l'art par rapport à d'autres matières. En d'autres termes, dans une formation d'archéologie du début du XXI^e siècle, un cours de peinture contemporaine est-il plus justifié qu'un cours d'histoire de la même période ?

Quelques rares universités ont cependant fait le choix d'accorder une priorité à une période non classique et/ou plus récente. Ainsi, après une année d'histoire, l'université de Caen propose un parcours d'archéologie en L2 nettement accentué sur la période médiévale et l'archéologie régionale. Un étudiant peut exclure l'archéologie classique méditerranéenne puisqu'elle n'est présente que par un jeu optionnel dans les fondamentaux. Les cours associés en deuxième année sont des cours d'histoire, au choix entre plusieurs périodes, et de géographie. Ce cas est unique en France. L'université de Tours s'est construite une solide réputation en « archéologie urbaine et du bâti » et la complète aujourd'hui en archéologie « des espaces et de l'environnement ». L'université de Nantes, où l'enseignement d'archéologie est récent, affiche un soigneux équilibre entre toutes les périodes, avec des enseignements généraux et régionaux dotés d'un grand

5. Les universités dépendent actuellement du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, distinct et autonome de celui de l'Éducation nationale, ce qui n'a pas été toujours le cas dans les précédents gouvernements. L'archéologie, pour sa part, est sous la tutelle de deux ministères, celui de la Recherche et celui de la Culture, selon les institutions concernées.

nombre d'heures. Enfin, à l'université de Montpellier, la nouvelle maquette entrée en vigueur en 2008-2009 donne une image assez représentative des attentes actuelles du ministère⁵ : une première année généraliste d'initiation, sorte de renaissance de la propédeutique, puis deux

années de consolidation des enseignements en l'archéologie classique, pré- et protohistorique et en égyptologie.

Le tableau 4 tente de résumer les choix des universités dans le domaine européen. Un échantillon de 7 universités proposant un parcours d'archéologie, au moins à partir de la troisième année, a été retenu. Il est représentatif de grandes universités régionales où l'archéologie est une tradition (Aix-Marseille, Bordeaux, Strasbourg) et d'établissements plus modestes où l'archéologie est bien développée (Besançon, Dijon) ou récente (Nantes). S'y ajoute aussi l'université de Paris-I, la plus grande à l'échelle nationale. Les heures des

enseignements obligatoires (non optionnels donc) ou de « tronçon commun » des trois années de licence ont été comptabilisées afin d'estimer la répartition des matières qu'un étudiant aborde dans un cursus complet. Le décompte est complexe, en particulier parce que certains cours sont thématiques et concernent plusieurs périodes. Il révèle toutefois une situation variable d'un établissement à l'autre selon les choix, anciens ou récents. L'Antiquité est majoritaire partout et pèse de 19 à 37 % du total des UE majeures. Le Moyen Âge s'équilibre partout entre art et archéologie, sauf à Strasbourg. Les périodes moderne et contemporaine sont presque exclusivement abordées par des cours d'art et non d'archéologie : l'art représente 30 % du total des enseignements fondamentaux en trois ans de licence pour ces 7 universités. Dans ce document manquent les cours d'archéologie extra-européenne (souvent en option) et les enseignements associés (souvent « autre aire chronoculturelle ») qui peuvent également présenter de grandes variations. Les cours d'ethnologie et d'anthropologie sont presque inexistantes en dehors de Paris-X - Nanterre et seulement dans la mention concernée. Par ailleurs, le graphique ne rend pas compte du total des heures enseignées dans une maquette, qui fluctue entre 190 heures/semestre (sur 12 ou 13 semaines) et 250 heures/semestre environ. Un étudiant bénéficie donc de 18 à 22 heures de cours hebdomadaires, selon le lieu où il est inscrit en licence.

Les licences professionnelles et l'archéologie

Les licences professionnelles en sciences humaines et sociales sont des créations récentes. En archéologie, elles restent marginales et relèvent pour l'essentiel du domaine du patrimoine au sens large. Elles conduisent à des métiers dans les musées, le tourisme, l'animation culturelle. Dans cette perspective, les associations des matières enseignées (art, législation du patrimoine, archéologie, histoire) sont logiques.

Parmi elles, 22 incluent l'archéologie dans un programme ou un autre. Elles sont offertes par des universités de taille importante ou bien par des établissements désireux d'attirer des étudiants intéressés par un débouché professionnel rapide (Toulouse, Aix-Marseille, Lyon-II). Elles existent également dans des universités de taille moyenne (moins de 20 000 étudiants en SHS) qui renforcent ainsi leur formation dans le domaine archéologique (Nantes, Montpellier, Bordeaux). Leur forte attractivité actuelle les a introduites dans des campus SHS de

TABL. 4 – RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES HORS ARCHÉOLOGIE EXTRA-EUROPEENNE ET METHODES SUR LES TROIS ANNEES DE LICENCE POUR UN ECHANTILLON TEST DE 7 UNIVERSITES TYPES (EN NOMBRE D'HEURES ET POURCENTAGE)

	Préhistoire	Néolithique	Âges des métaux	Antiquité	Archéologie médiévale	Art médiéval	Art moderne	Art contemporain	Archéologie moderne et contemporaine
Aix	200 (15 %)	144 (11 %)	88 (7 %)	336 (24 %)	168 (13 %)	168 (13 %)	112 (8 %)	118,796926 (9 %)	0
Besançon	120 (10 %)	76 (6 %)	152 (12 %)	310 (24 %)	76 (6 %)	174 (14 %)	174 (14 %)	174 (14 %)	0
Dijon	30 (3 %)	136 (12 %)	155 (14 %)	395 (35 %)	62 (6 %)	106 (10 %)	106 (10 %)	106 (10 %)	0
Strasbourg	0	138 (22 %)	126 (20 %)	222 (34 %)	42 (7 %)	0	50 (8 %)	58,5638767 (9 %)	0
Nantes	0	123 (14 %)	123 (14 %)	170 (19 %)	81 (10 %)	108 (13 %)	108 (13 %)	108 (13 %)	24 (3 %)
Paris-I	161 (12 %)	161 (12 %)	107 (8 %)	267 (19 %)	214 (16 %)	54 (4 %)	214 (16 %)	160 (12 %)	12 (1 %)
Bordeaux-III	0	0	66 (13 %)	195 (37 %)	72 (14 %)	60 (12 %)	60 (12 %)	60 (12 %)	0
Total	7,27 %	11,06 %	11,62 %	26,95 %	10,17 %	9,53 %	11,72 %	11,17 %	0,51 %

taille plus modeste (Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Nancy, Pau) dont certains n'ont que cette licence dans le domaine patrimonial (Valenciennes, Le Mans, Limoges). En revanche, d'autres universités importantes n'ont pas – encore? – intégré de licence professionnelle mais ont permis une articulation entre une licence générale puis un master dit de recherche et/ou professionnel (Paris-I, Strasbourg, Lille-III, Rennes-II). Le master professionnel, mis en place plus rapidement (avec parfois des transformations d'anciens DESS), est aujourd'hui bien développé avec des spécificités propres à l'archéologie.

Quelques chiffres d'étudiants en 2008

La taille des universités concernées est variable. Grenoble affiche une population de 55 000 étudiants environ, sur un site unique regroupant tous les domaines. C'est une forme de «PRES» universitaire avant l'heure. La situation de Dijon, pourtant identique, est intéressante. L'université ne compte que 27 000 étudiants au total, mais la filière archéologique y est volontairement bien développée. L'importance d'une université n'est donc pas un critère suffisant pour identifier la place qui y est accordée à l'archéologie.

Le chiffre des étudiants en archéologie à l'échelle de la métropole ne peut être comptabilisé qu'à partir de la troisième année, quand le parcours existe dans toutes les structures, et il est très exceptionnellement accessible sur le portail de l'université, comme à Besançon. En 2007-2008, leur nombre s'élevait à une quarantaine d'étudiants en moyenne dans chaque université, avec un maximum de 90 étudiants pour les grosses universités comme Paris-I. Ces chiffres varient d'une année à l'autre. La tendance générale est à une régression des inscriptions dans les filières de sciences humaines, y compris en archéologie. Cependant, des universités régionales comme Dijon ou Nantes, qui ont mis un accent fort sur leur formation en archéologie, affichent une certaine stabilité voire une attractivité nouvelle, grâce aux possibilités du master, en particulier professionnel, qui favorise une insertion professionnelle supérieure à celle d'autres filières de sciences humaines. En effet, le développement de l'archéologie préventive est créateur d'emplois. Des débouchés s'ouvrent à l'Institut national de recherche en archéologie préventive (INRAP) qui compte près de 2 000 employés, dans les collectivités territoriales et dans certains organismes privés. Le bassin d'emplois est donc large et, pour l'instant, dynamique, comme le démontrent les créations récentes de services dans un certain nombre de régions (voir l'article de Bruno Dufaÿ dans *Les Nouvelles*, n° 113, septembre 2008 : 60-64). Par ailleurs, les difficultés économiques que rencontrent certains étudiants dans des villes onéreuses nuisent à certains établissements, en particulier parisiens, où les chiffres révèlent une stagnation plus forte que dans certaines universités régionales.

Les enseignants

L'enseignement est principalement assuré par des enseignants chercheurs statutaires, professeurs et maîtres de conférences, auxquels s'ajoutent parfois des professeurs agrégés du secondaire détachés auprès des universités (les PRAG) ou d'autres organismes

(les professeurs associés temporaires, PAST) ainsi que des contractuels comme les moniteurs (doctorants) ou les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), le plus souvent en «post-doc». Pour connaître l'effectif réel des intervenants en archéologie, il faut enfin comptabiliser les chargés de cours qui ne sont pas administrativement rattachés à l'université mais au CNRS, à l'INRAP, aux collectivités territoriales ou aux musées, et enfin différents professionnels ou chercheurs invités plus ponctuellement. Chacun de ces enseignants n'agit pas au même titre, avec le même nombre d'heures ni avec les mêmes responsabilités. Un enseignant chercheur est rattaché à la fois à un département (missions pédagogiques) et à un laboratoire (missions de recherche). Sauf cas particulier, il doit un service de 192 heures de cours, auxquelles s'ajoutent – outre les préparations et les corrections – des charges administratives, pédagogiques et de recherche. Cette dernière activité représente théoriquement 50 % de son temps de travail et elle est évaluée par le biais des travaux effectués, dont il rend compte dans des rapports comme tous les chercheurs. Son enseignement en revanche n'est pas soumis à des inspections comme celui des enseignants du secondaire. En effet, il n'appartient pas au même corps et il assure des cours qui ne sont pas inscrits dans des programmes nationaux mais qui sont réfléchis au sein de l'université et sont nourris par les résultats de ses recherches. Certes, l'enseignant chercheur est un formateur, mais le contenu de ses cours est le reflet d'un positionnement intellectuel marqué par une nécessaire liberté d'expression. Un cours portant un même intitulé général («l'archéologie médiévale» par exemple) sera donc *a priori* différent selon les

6. L'initiative répond à la légitime préoccupation de donner plus de temps à la recherche universitaire, mais elle reposerait non pas sur des dispositions générales, actuellement insuffisantes, mais sur une subdivision fluctuante dans le temps du corps des enseignants chercheurs. Certains d'entre eux verraient leur charge d'enseignement augmenter au bénéfice d'autres qui verraient, eux, leur service diminuer en fonction de critères liés à la recherche, avec une évaluation au sein de l'établissement. Actuellement, la promotion de la recherche à l'université (et la baisse du nombre des heures d'enseignement) est assurée par des statuts de délégation provisoire auprès du CNRS ou des organismes comme l'Institut universitaire de France créé en 1991 pour promouvoir la recherche des universitaires. La confusion est d'autant plus grande que se profile le projet des «chaires d'excellence» qui empiètent de fait sur l'UFR au risque de fragiliser cette institution (voir l'édition n° 114 des *Nouvelles*, décembre 2008). L'évolution des universités est nécessaire, la valorisation de la recherche impérative, mais elles doivent être envisagées selon des modalités qui tiennent compte de cette subtile association entre recherche et enseignement, en archéologie comme dans d'autres domaines.

Les PRAG assurent un service équivalent à ce qu'ils feraient dans un collège ou un lycée (soit environ le double de leurs collègues). Ils ont également des charges administratives et pédagogiques, mais ils n'ont pas d'obligation en matière de

recherche. Les intervenants extérieurs assurent des cours à hauteur de quelques heures, le plus souvent dans le cadre des séminaires plutôt qu'en licence. À l'inverse, les moniteurs et les ATER, qui ont un service allégé, interviennent essentiellement en licence, le plus souvent au cours des travaux dirigés.

Le nombre des enseignants statutaires en archéologie est relativement faible et variable en France. On note une grande différence selon la taille de la structure (Paris-I en regroupe 30, un maximum), mais aussi, selon les périodes et la répartition entre professeurs et maîtres de conférences (tabl. 5). Les universités affectées par un sous-encadrement en enseignants statutaires doivent faire appel à des chercheurs extérieurs à leur équipe pédagogique. Cette situation pose des problèmes d'organisation, de coûts, voire de cohérence au sein du corps enseignant si le nombre d'intervenants extérieurs est trop important. La période la plus enseignée et la mieux dotée en enseignants est l'Antiquité classique et, en son sein, l'archéologie méditerranéenne dont les origines remontent au XIX^e siècle et à son association avec l'histoire de l'art. La plus défavorisée est l'archéologie extra-européenne, hors égyptologie et Proche-orient. L'archéologie moderne et contemporaine n'a pas de représentant statutaire. Certaines universités comme Paris-I (1 professeur, 2 maîtres de conférences) recrutent des enseignants spécialisés en méthodologie tandis qu'ailleurs, les cours de méthodes sont inclus dans les services des différents spécialistes. L'archéologie récente, très faiblement représentée dans les cursus, n'a pratiquement aucun représentant dans le corps des enseignants chercheurs. L'archéologie médiévale et la pré-protohistoire offrent une image mitigée et très variable d'un cursus à l'autre.

La répartition par matières des enseignants selon leur statut révèle également des disparités importantes. On retrouve une écrasante majorité des professeurs en archéologie classique. En archéologie méditerranéenne (Égypte, Proche-Orient), ils sont plutôt bien représentés par rapport aux cursus (tabl. 5, dans « autre »). Une université qui assure des cours dans ces matières a généralement un professeur et un maître de conférences, parfois plus. C'est le cas à Montpellier qui s'en est fait une spécialité (1 professeur et 4 maîtres de conférence HDR⁷ en égyptologie). Ce sont, encore, les matières minoritaires (archéologie moderne et contemporaine) ou introduites récemment qui ont le moins de professeurs à l'échelle nationale. Dans certaines universités, leur enseignement repose uniquement sur des maîtres de conférence (tabl. 5). Pour la protohistoire, c'est le cas à Bordeaux, Nantes, Nice, Lille et Toulouse, où cet enseignement est très récent. Le cas de Rennes est plus étonnant dans la mesure où la

TABL. 5 – NOMBRE DE PROFESSEURS ET DE MAÎTRES DE CONFÉRENCE DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES D'ÉTAT EN FRANCE SELON LES PÉRIODES ENSEIGNÉES

	Préhistoire	Protohistoire	Antiquité	Moyen Âge, art	Moyen Âge archéologie	Archéologie moderne et contemporaine	Autre
Professeurs	4	9	19	3	3	0	13
Maîtres de conf.	8	13	23	8	11	0	24

protohistoire y a été développée plus tôt que dans le reste de la France, dès les années 1960. Si l'absence de professeur ne pose aucun problème pour l'enseignement de licence, il est en revanche délicat pour les années de master et surtout de doctorat. En effet, un maître de conférences peut suivre un étudiant inscrit en master, et même en doctorat, mais il n'a pas la possibilité de signer de manière autonome les documents administratifs et les procès verbaux de soutenance. Un maître de conférences habilité (HDR) peut le faire mais il n'est pas titulaire d'une chaire, réservée aux professeurs.

Les raisons d'une situation

Au premier regard, la situation française semble favorable. L'étudiant a en effet le choix entre plusieurs universités parisiennes et des universités de grandes métropoles régionales réunissant plus de 20 000 étudiants (Aix-Marseille, Bordeaux, Lille, Lyon, Strasbourg, Toulouse). S'il ne souhaite pas s'éloigner trop de son domicile, il peut même s'inscrire en licence dans des établissements de villes plus modestes qui ont un pôle universitaire bien développé (Dijon, Besançon, Montpellier, Clermont-Ferrand, Nantes, Poitiers, Caen, etc). De plus, l'offre de formation à l'échelle de la France est variée, aucun domaine n'étant totalement exclu dans l'une ou l'autre des universités.

Alors, idyllique l'enseignement d'archéologie en licence ? Pour répondre à cette question sans doute faut-il regarder non seulement les chiffres mais, aussi, la manière d'enseigner l'archéologie. En majorité, celle-ci est étroitement liée à l'histoire de l'art dans une mention commune, et non à l'histoire, aux sciences de la vie et de la terre, ou encore à l'anthropologie. Ce choix s'explique par l'histoire de la discipline et ses premiers développements dans le bassin méditerranéen au XVIII^e siècle. L'Antiquité classique occupait alors pleinement la scène et les bases d'une construction intellectuelle disciplinaire furent jetées. Winckelman (1717-1768) offrait une chronologie stylistique à l'art antique grâce à des études minutieuses et une méthodologie nouvelle. L'archéologie classique s'est rapprochée de l'histoire de l'art pour des raisons scientifiques mais aussi stratégiques⁸, parce qu'elle voulait s'imposer face aux historiens qui défendaient la suprématie de l'écrit. L'archéologie de l'ensemble du bassin méditerranéen, Égypte et Proche-Orient compris, exerce encore une forme de fascination : ces sociétés du passé ont laissé des écrits et des vestiges souvent qualifiés d'« œuvres ». Les traces matérielles des anciennes populations

7.

HDR : habilité à diriger des recherches. Diplôme qui s'obtient après le doctorat et qui a remplacé l'ancienne thèse d'état.

s'en est fait une spécialité (1 professeur et 4 maîtres de conférence HDR⁷ en égyptologie). Ce sont, encore, les

8. Sur l'histoire de l'histoire de l'art dans ses rapprochements avec l'archéologie voir L. Therrien, *L'histoire de l'art en France. Genèse d'une discipline universitaire*, Paris, CTHS, 1998. Pour la préhistoire, voir J. Harmand, « Le problème de l'intégration de la préhistoire dans l'enseignement supérieur français », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 21, 1985 : 41-44.

du reste de l'Europe peinaient quant à elles à trouver leur place dans le champ disciplinaire de l'archéologie. Les Antiquités nationales se construisaient dans une perspective nationaliste, comme le terme lui-même l'indique. La protohistoire, quant à elle, a été fondée sur une base scientifiquement inacceptable aujourd'hui : des populations qui ne possédaient pas quelque chose (l'écrit) mais qui étaient décrites par d'autres (qui possédaient l'écrit). Cumulant un triple handicap – pas de texte, pas d'œuvres dignes de celles du monde antique, pas d'originalité affirmée comme la préhistoire –, elle amorça une percée avec Déchelette, disparu trop tôt pour défendre son travail et prouver l'existence d'un âge du Bronze face à Alexandre Bertrand, Camille Jullian et Salomon Reinach. Elle sortit du brouillard dans les années 1970, grâce à Bohumil Soudsky qui fit la promotion d'une protohistoire qui intégrait le Néolithique en s'appuyant, cette fois, non plus sur une définition par la négative mais par un contenu et, de manière différente, à Pierre Jacques Millotte (1974). Les enseignements du début du XXI^e siècle sont directement issus de cette longue histoire (qu'on pourrait d'ailleurs étendre à l'archéologie médiévale, à l'archéologie urbaine, etc.) mais la cohérence des années 1970 n'a pas été conservée par tous. Par ailleurs, depuis la date « mythique » de 1859, la préhistoire s'est développée pour l'essentiel dans la proximité des sciences de la terre et la vie, hors de l'université des Humanités où elle avait du mal à trouver sa place dans le contexte français (Hurel 2007).

Les pays voisins, marqués par une autre histoire de l'archéologie, ont opéré d'autres choix universitaires – le système européen n'ayant guère en commun que le nom « LMD » adopté à Bologne en 1999. L'association étroite avec l'histoire de l'art caractérise également les pays méditerranéens, Italie et Grèce au premier rang. C'est un paradoxe pour l'Italie où fut créée l'une des premières chaires universitaires en archéologie non classique, dès 1877, sous l'impulsion de Luigi Pigorini (1842-1925), considéré comme

10. Il travailla sur les habitats de l'âge du bronze, les « terramares » mis au jour dans les années 1860 et qui bousculèrent les cadres établis, en particulier chronologiques. Il parvint à promouvoir les études de ces périodes y compris dans des cercles dédiés à l'archéologie classique comme l'Institut de correspondance, ouvert à Rome en 1876 le musée de Préhistoire et d'Ethnologie qui porte aujourd'hui son nom, parvint à faire créer la première chaire universitaire de préhistoire à Rome en 1877 et participa activement à l'organisation de l'archéologie dans les instances nationales.

l'un des fondateurs de ce qui fut appelé la « paletnologia » italienne¹⁰. Dans les pays de tradition anglo-saxonne au sens large l'archéologie est, au contraire, enseignée dans des cursus d'anthropologie et d'ethnologie qui n'ont pas d'équivalent en France, ce qui n'empêche pas les universités d'Oxford ou de Cambridge – entre autres – d'avoir un département d'archéologie classique très dynamique.

L'Europe du Nord, dès la frontière belge, offre une autonomie plus large en associant à l'archéologie des cours d'anthropologie, et des cours d'histoire. En Allemagne, les situations changent en fonction de la tradition singulière des universités dans tel ou tel domaine, depuis le XIX^e siècle.

Pour aujourd'hui et pour demain

L'enseignement de l'archéologie porte à l'aube du XXI^e siècle les stigmates de plus d'un siècle et demi de construction disciplinaire et

intellectuelle. En France, elle reste étroitement associée à l'histoire de l'art. L'argument de la nécessité pour tous d'une « culture classique » prolonge le discours de Jacob Burckhardt (1818-1897) et sa lecture téléologique de l'histoire culturelle européenne. Ce qui se concevait au milieu du XIX^e siècle est sans doute moins acceptable en 2009 tant les pratiques de l'archéologie ont changé depuis les débats des années 1960-1970, le développement de l'archéologie préventive en France métropolitaine et son accélération depuis les lois de 2001 et 2004. Si une approche esthétique est bien sûr un thème d'étude possible, l'archéologie est surtout faite de l'analyse de vilains tessons, de vieux charbons de bois ou de graines, d'ossements humains et animaux, quand ce ne sont pas des négatifs de trous de poteaux, sans qu'il soit admissible d'y voir une « sous-archéologie » ou une archéologie de « techniciens » égarés hors du champ des études stylistiques. À l'inverse, on peut s'interroger sur le bien-fondé d'études focalisées sur les aspects esthétiques et ignorant l'intérêt qu'il y a à s'interroger sur les modalités de réalisation et le contexte historique, qu'il s'agisse de peintures de Lascaux ou d'un vase de Phintias.

Les archéologues en France sont soumis à un fort clivage. Ils développent de nouvelles méthodes de travail depuis des années. Ils ont pris une place de leader en archéologie préventive, imposant des lois, fixant un cadre, développant des pratiques sur le terrain qui confèrent à leur science une forme d'omniprésence dans les activités de la société contemporaine. Or, les apprentissages universitaires en licence n'en rendent guère compte. Plus globalement, le problème de l'enseignement à l'université est de pouvoir/devoir évoluer constamment en parallèle aux pratiques de la recherche, de se préoccuper de l'insertion professionnelle des étudiants tout en leur offrant une formation généraliste d'excellence différente de celle d'une école d'application. L'exercice est difficile mais il n'est pas forcément impossible. Pouvoir associer librement l'archéologie à différents domaines (histoire, sciences de la vie et de la terre, histoire de l'art) en fonction de ses centres d'intérêts et de ses perspectives professionnelles pourrait être une solution et le PRES serait alors un outil utile en ce sens. Néanmoins, il faudrait des discussions de fond, des moyens, d'éventuelles remises en question et la reprise de dialogues aujourd'hui parfois en panne, en particulier avec les historiens de l'art qui ne veulent pas remettre en cause une association historique, avec les historiens qui privilégient les sources écrites sans reconnaître toujours l'intérêt de la culture matérielle, ou encore avec les « naturalistes » des campus de sciences qui n'admettent pas forcément des problématiques historiques. De ces débats, l'enseignement de l'archéologie ne pourra sortir que renforcé. Pour l'heure, un bachelier qui souhaite suivre une formation en archéologie, voire en faire son métier, dispose certes d'une offre véritable mais il doit savoir s'y orienter pour concevoir sa formation en licence. Il doit d'ailleurs parfois combiner, sur le plan universitaire, celle « d'histoire de l'art parcours archéologie » avec une autre afin d'être en mesure de choisir son master, sans jamais oublier d'intégrer une pratique du terrain.

Bibliographie

- MILLOTTE, J.-P. 1974. « Réflexions théoriques sur la Protohistoire », in : *Dialogues d'histoire ancienne*, 1 : 9-25.
HUREL, A. 2007. *La France préhistorienne de 1789 à 1941*. Paris, CNRS éditions.